



## Traité Kiddouchine

### Michna 8 - Chapitre 1

א, ח הסמיכות והתנופות וההגשות והקמיצות וההקטרות  
והמליקות והקבלות וההזיות--נוהגות באנשים, ואינן נוהגות  
בנשים: חוץ ממנחת סוטה והנזירה, שהן מניפות.

L'imposition des mains [sur un sacrifice avant la che'hita], le balancement [du sacrifice], la présentation [de la min'ha sur l'autel avant le sacrifice], la prise d'une poignée de farine [d'une min'ha], l'action de brûler [sur l'autel], l'action de tordre le cou (melika) [d'un volatile sacrifié], l'aspersion [du sang d'un sacrifice], la réception sont faits par les hommes et non par les femmes, à l'exception de l'offrande de la femme soupçonnée d'adultère (sota) et de celle qui a fait vœu d'abstinence (nézira), offrande qu'elles offrent en la balançant.



### Hocha'annot de Souccot

Réciter les Hocha'annot en tenant dans ses mains le Loulav, le Etrog et un Ma'hzor, relève souvent de l'exploit. Par ailleurs, rechercher les Hocha'annot du jour est parfois fastidieux car elles ne sont pas toujours regroupées dans tous les Ma'hzorim. Aussi,...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)